



Signataires : Christo Ivanov, Ana Roch, Arber Jahija, Guy Mettan, Patrick Lussi, Yves Nidegger, Michael Andersen, Céline Zuber-Roy, Laurent Seydoux, Jacques Jeannerat, Jacques Blondin, Daniel Noël, Stéphane Florey, Jean-Pierre Pasquier, Francine de Planta, Thierry Oppikofer, Darius Azarpey, Celine van Till, Souheil Sayegh, Fabienne Monbaron, Thierry Arn, Jean-Marc Guinchard, Charles Poncet, Xavier Magnin, Patricia Bidaux, Rémy Burri, François Erard, André Pfeffer

Date de dépôt : 20 mars 2024

Proposition de motion

Patinoire « Nid des Aigles » au Trèfle-Blanc à Lancy : le compte à rebours tourne !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la loi 13007, du 28 janvier 2022, ouvrant un crédit d'étude de 11 700 000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy ;
- la nécessité de remplacer l'actuelle patinoire des Vernets ;
- que la nouvelle infrastructure satisfera aux normes de la ligue suisse de hockey ;
- la présentation du projet lauréat du concours d'architecture ;
- la forte impression faite par le magnifique écrin et sa charpente en bois ;
- que le Conseil d'Etat prévoit d'attendre juillet 2025 avant de déposer un projet de loi d'investissement ;
- que le premier match de hockey est prévu pour fin 2028 ;
- que la saison de hockey serait alors largement entamée ;
- qu'il conviendrait que la patinoire soit prête pour le début de la saison,

invite le Conseil d'Etat

à présenter au Grand Conseil, au plus tard dans un délai de 6 mois, un projet de loi d'investissement permettant la construction de la patinoire « Nid des Aigles » au Trèfle-Blanc à Lancy.

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'actuelle patinoire des Vernets est vétuste et ne répond plus aux normes ; elle est donc totalement obsolète. En 2021, après plus de dix ans d'attente et de changements, le Grand Conseil décidait enfin d'aller de l'avant en votant la loi 13007 ouvrant un crédit d'étude de 11 700 000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Depuis de trop nombreuses années, le maintien du club en première ligue se fait par dérogation, sur la base d'un engagement du canton à réaliser une nouvelle patinoire. Cette exception ne va pas tenir encore dix ans, la ligue nationale commençant sérieusement à s'impatier.

Le résultat du concours architectural a été dévoilé le 19 mars 2024 par les autorités sous les regards émerveillés des personnes présentes. La patinoire du « Trèfle-Blanc » devient la patinoire du « Nid des Aigles » en référence au symbole du club de hockey du Genève-Servette champion d'Europe de hockey sur glace.

Suivant le calendrier prévu, le Conseil d'Etat déposera un projet de loi d'investissement en juillet 2025 devant le Grand Conseil, en vue d'une inauguration fin 2028. Or, la saison de hockey 2028-2029 sera déjà passablement entamée. Pour ces raisons, la présente proposition de motion invite le Conseil d'Etat à accélérer le dépôt de son projet de loi ouvrant un crédit d'investissement destiné à financer la patinoire « Nid des Aigles » au Trèfle-Blanc à Lancy.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.